

HSBC RIF EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action I (EUR)

Reporting mensuel

Octobre 2023



Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Objectif de gestion

Le compartiment, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans en investissant dans un portefeuille d'actions émises par des entreprises ayant une part significative de leurs activités en lien avec le thème de la transition énergétique et écologique. Ce compartiment a un objectif d'investissement durable (Article 9 du règlement (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR)).

Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence mais à titre d'information, le compartiment peut être comparé aux indices larges représentatifs du marché des actions européennes, tels que le MSCI Europe GDP weighted.

Le compartiment est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Processus d'investissement

Le fonds HSBC Europe Equity Green Transition s'adresse aux clients désireux d'orienter leur épargne vers des entreprises qui participent activement à la transition énergétique. Il s'inscrit en cohérence avec la démarche climatique et plus largement ESG/ISR du Groupe HSBC. Le principe de durabilité contribue au développement de nos activités sur le long terme, en proposant notamment des produits d'épargne qui financent de meilleures pratiques en termes d'enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG) et de gestion du risque climat.

Ainsi, le processus de gestion du fonds HSBC Europe Equity Green Transition vise à identifier les entreprises dont une part significative des revenus est en lien avec la transition énergétique et écologique (intensité verte).

Les entreprises dont une partie des activités sont en lien avec les énergies fossiles et la filière nucléaire sont exclues.

Le poids des valeurs en portefeuille est en priorité une fonction de son implication dans la thématique Transition Énergétique et Ecologique, de sa note ESG, de ses émissions carbone, de son attractivité financière, et de sa liquidité. Les investissements sont réalisés dans une optique de long terme. La composition du portefeuille évoluera dans le temps en fonction des évolutions des activités des entreprises, des changements dans leur comportement ESG, et aussi en fonction de leurs caractéristiques financières.

Labels

Fin 2015, les pouvoirs publics français ont mis en place deux labels, un label « investissement socialement responsable » (ISR) et un label dédié à la finance verte, le label GREENFIN (anciennement label « Transition énergétique et écologique pour le climat »), qui répondent chacun à des exigences spécifiques pour rendre les produits financiers dits « responsables » ou « verts » plus lisibles.



Le label GREENFIN a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique. Il garantit la qualité verte des activités des entreprises sélectionnées dans le portefeuille.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-greenfin>



Le Label ISR garantit que les fonds labellisés sont un placement responsable et durable et ont un processus de gestion structuré, rigoureux et transparent.

<https://www.lelabelisr.fr/>

Afin de définir des exigences minimales pour les produits financiers durables, Febelfin (Fédération belge du secteur financier) a développé une norme de qualité incarnée par le label « Towards Sustainability ». Ce label garantit la clarté et la transparence autour des investissements durables et fournit aux investisseurs un outil pour les guider dans leur recherche de produits durables.



Il garantit un processus de gestion dans le respect des grands principes de l'investissement responsable, l'implémentation d'une démarche climat et du principe « avoiding harm » (« éviter de nuire »), ainsi que la publication de politiques d'investissement sur les sujets sociétaux les plus controversés.

L'agence de labellisation CLA, une entité juridique indépendante, supervise et attribue les labels.

<https://www.towardssustainability.be/fr>

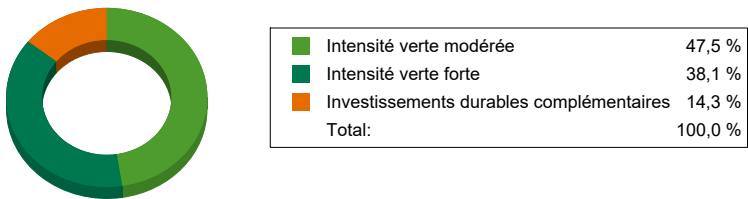


Données extra-financières au 31/10/2023

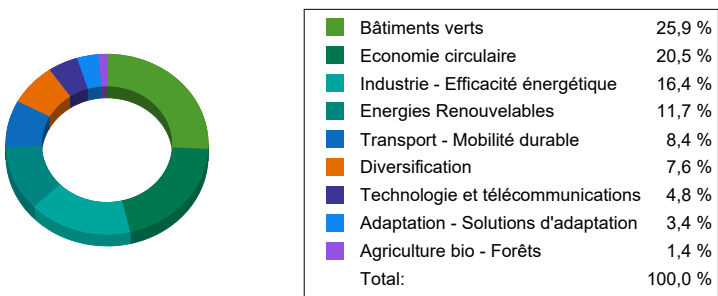
En cohérence avec notre vision des enjeux climatiques et la volonté d'HSBC Global Asset Management (France) de jouer son rôle dans la Transition Energétique et Ecologique, le fonds privilégie les acteurs qui permettent et permettront la décarbonisation de l'économie, il ne s'inscrit pas dans une démarche de réduction immédiate de l'empreinte carbone de l'investissement mais dans une logique de transformation du modèle énergétique et écologique à long terme.

Intensité verte

Répartition des entreprises selon leur degré d'intensité verte*



Répartition sectorielle des activités liées a la transition énergétique et écologique*



*Source : HSBC Global Asset Management (France)

Les activités en lien avec la Transition Energétique et Ecologique sont déterminées sur la base de nomenclatures adaptées à la thématique et à l'objectif de gestion du fonds, comme la classification Climate Bond Initiative (CBI) ou celle proposée par le label dédié à la finance verte (« Label GREENFIN »).

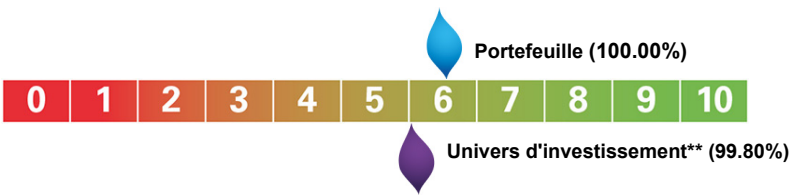
Dans sa construction, le portefeuille s'attache à investir dans des sociétés dont les revenus associés à la transition Energétique et Ecologique sont significatifs, plus de 10%, ceci pour un minimum de 75% de l'actif du portefeuille. Le reste du portefeuille sera investi soit dans des sociétés en lien avec la thématique mais dont les activités ne sont pas identifiées par les taxonomies précitées, soit dans des entreprises que nous considérons comme les meilleures dans leur secteur en termes de notation ESG, dans une approche de diversification et de bonne gestion du risque du portefeuille.

Intensité verte forte : plus de 50% du chiffre d'affaires est généré par des activités concourant directement ou indirectement à une « croissante verte ».
Intensité verte modérée : entre 10% et 50% du chiffre d'affaires activités concourant directement ou indirectement à une « croissante verte ».



Données extra-financières au 31/10/2023

Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.51	7.00	5.75	6.91	100.00%
Univers d'investissement (2)	6.08	6.94	5.47	6.20	99.80%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)
(2) MSCI Europe GDP weighted

Principales positions dont la note ESG est la plus élevée (3)

Libellé	Poids	E	S	G	ESG
GREENERGY RENOVABLES	1.01%	9.30	6.20	7.80	7.92
KPN NV-KONINKLIJKE	3.05%	10.00	7.50	7.70	7.83
BRAVIDA HOLDING AB	0.99%	10.00	7.10	7.40	7.80
DSM-FIRMENICH AG	1.55%	7.60	8.40	7.40	7.78
VERBUND AG CL A	3.20%	9.20	5.90	7.30	7.64

Principales positions dont la note ESG est la plus faible (3)

Libellé	Poids	E	S	G	ESG
BUCHER INDUSTRIES AG	1.44%	4.10	6.30	4.60	5.08
GEORG FISCHER SA	1.38%	5.10	4.50	7.20	5.28
CAPGEMINI	1.68%	6.70	3.80	7.10	5.41
SPIE SA	2.77%	10.00	2.30	6.40	5.48
PRYSMIAN SPA	3.45%	4.20	5.90	6.80	5.49

(3) Périmètre des positions notées.

Principaux secteurs dont la note ESG est élevée (2)

Secteur d'activité	Poids	E	S	G	ESG
Services de télécommunication	3.05%	10.00	7.50	7.70	7.83
Assurance	5.58%	8.35	6.70	7.25	7.31
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	5.54%	5.95	8.25	7.35	7.06
Services aux collectivités	14.93%	8.13	5.57	6.67	6.92
Services commerciaux et professionnels	6.47%	10.00	5.03	7.17	6.88

Principaux secteurs dont la note ESG est faible (2)

Secteur d'activité	Poids	E	S	G	ESG
Vente au détail	2.03%	5.10	6.30	6.20	6.03
Vente au détail de produits alimentaires et de première nécessité	1.93%	6.70	5.00	6.30	6.11
Logiciels et services	4.49%	7.20	5.45	6.70	6.13
Biens d'équipement	34.23%	6.06	5.62	6.59	6.13
Automobiles et composants automobiles	3.88%	6.40	5.55	7.70	6.41

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.

La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne. La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).



Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	108.2	100.00%
Univers d'investissement (2)	127.3	99.30%

(2) MSCI Europe GDP weighted
(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 / M\$ du chiffre d'affaires.
Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.
(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

Principales positions dont l'intensité carbone est la plus faible (5)

Libellé	Intensité Carbone	Poids
ENCAVIS AG	0.9	1.34%
AVIVA PLC	1.0	2.11%
MUENCHENER RUECK- NOMINATIF	1.3	3.47%
GREENERGY RENOVABLES	3.0	1.01%
CAPGEMINI	4.6	1.68%

Principales positions dont l'intensité carbone est la plus élevée (5)

Libellé	Intensité Carbone	Poids
VEOLIA ENVIRONNEMENT	910.0	3.01%
NORSK HYDRO AS	649.9	3.12%
UPM-KYMMENE OYJ	445.9	2.17%
STORA ENSO OYJ - R (EURO)	236.3	1.63%
APERAM	207.0	1.23%

(5) Périmètre des positions couvertes.

Principaux secteurs dont l'intensité carbone est faible (4)

Secteur d'activité	Intensité Carbone	Poids
Assurance	1.2	5.58%
Logiciels et services	7.5	4.49%
Services commerciaux et professionnels	14.5	6.47%
Vente au détail de produits alimentaires et de première nécessité	16.5	1.93%
Vente au détail	31.5	2.03%

Principaux secteurs dont l'intensité carbone est élevée (4)

Secteur d'activité	Intensité Carbone	Poids
Matériaux	257.0	14.88%
Services aux collectivités	169.4	14.93%
Automobiles et composants automobiles	82.3	3.88%
Transports	67.8	2.21%
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	54.0	5.54%

L'intensité carbone est un indicateur statique qui ne reflète pas la dynamique des stratégies de transition énergétique mises en place par les entreprises. HSBC RIF - Europe Equity Green Transition peut être amené à investir dans des entreprises qui affichent une forte intensité carbone aujourd'hui mais apportent des solutions techniques innovantes pour la transition énergétique à plus long terme.

L'intensité Carbone correspond au volume de CO2 émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Intensité Carbone d'une entreprise (tonnes de CO2 / M\$ de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires

Scope 1: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise

Scope 2: Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

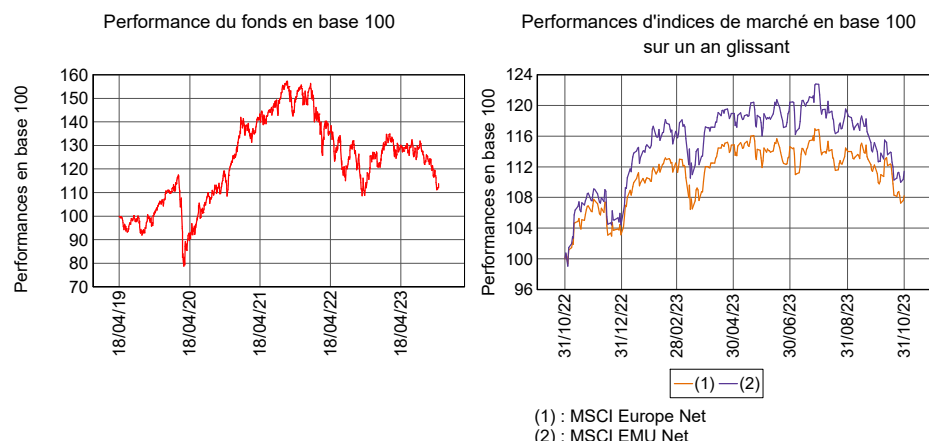
L'intensité carbone globale du portefeuille est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par Trucost, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.



HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel
31 octobre 2023
Action I (EUR)

Performances et analyse du risque



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	2 ans	3 ans	18/04/2019*
Fonds	-6.25%	-3.03%	-25.47%	3.43%	13.81%
Indice de référence**	-3.40%	11.11%	-1.89%	38.61%	24.21%

**pour information.

Indicateurs & ratios

	1 an	2 ans	3 ans	18/04/2019*
Volatilité du fonds	14.34%	17.00%	16.19%	19.72%
Ratio de Sharpe	-0.47	-0.86	0.06	0.13

Performances nettes civiles

	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	-5.70%	-21.73%	15.69%	20.94%	10.21%
Indice de référence**	6.90%	-9.88%	23.34%	-3.32%	8.12%

**pour information

Performances nettes mensuelles

	2023	2022	2021	2020	2019
Janvier	7.93%	-6.86%	0.84%	0.27%	
Février	1.42%	-2.53%	-1.07%	-5.94%	
Mars	-0.91%	-1.18%	5.20%	-15.20%	
Avril	-1.36%	-1.86%	1.14%	7.63%	-0.50%
Mai	-2.55%	-2.62%	1.65%	5.06%	-6.24%
Juin	2.41%	-11.69%	1.59%	3.31%	5.74%
Juillet	1.52%	11.31%	2.42%	2.34%	-1.33%
Août	-3.80%	-5.94%	4.08%	6.21%	-2.38%
Septembre	-3.52%	-9.22%	-6.10%	0.51%	4.50%
Octobre	-6.25%	5.80%	4.41%	-2.19%	3.23%
Novembre	6.20%	-3.13%	13.93%	3.51%	
Décembre	-3.18%	4.25%	6.32%	3.87%	

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Informations pratiques

Actif total

EUR 210 487 937.79

Valeur liquidative

(IC)(EUR) 11 447.28

Nature juridique

SICAV de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Durée de placement recommandée

> 5 ans

Indice de référence pour information

Affectation des résultats

(IC): Capitalisation

(ID): Distribution

*Date de début de gestion

18/04/2019

HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel
31 octobre 2023
Action I (EUR)

Analyse des choix de gestion

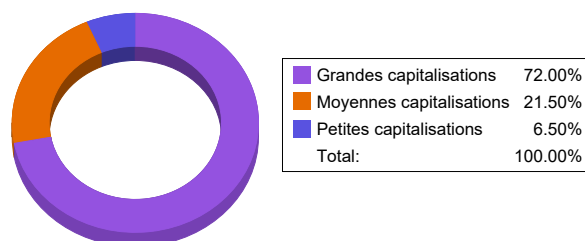
Principales lignes	Portefeuille
1 SAINT-GOBAIN	4.27%
2 SIKA AG-REG	3.86%
3 SCHNEIDER ELECTRIC SE	3.71%
4 STMICROELECTRONICS (Paris)	3.47%
5 MUENCHENER RUECK- NOMINATIF	3.47%
6 PRYSMIAN SPA	3.45%
7 ABB LTD (CHF)	3.27%
8 VERBUND AG CL A	3.20%
9 NORSK HYDRO AS	3.12%
10 KPN NV-KONINKLIJKE	3.05%
Total	34.87%

Répartition par type d'instruments

Actions	99.23%
Liquidités	0.77%
Total	100.00%

En pourcentage du portefeuille.

Répartition par capitalisations boursières



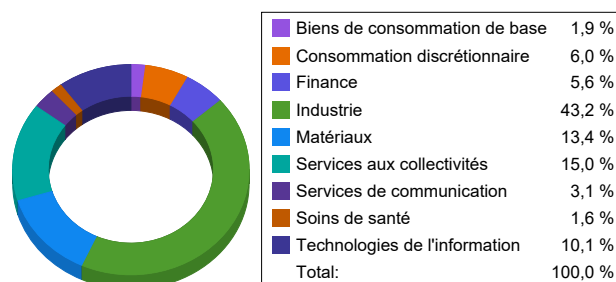
En pourcentage de la poche Actions, hors OPCVM détenus, produits dérivés & liquidités

Très petites capitalisations : < 250 millions en (EUR)
Petites capitalisations : > 250 millions & < 2 milliards en (EUR)
Moyennes capitalisations : > 2 milliards & < 8 milliards en (EUR)
Grandes capitalisations : > 8 milliards en (EUR)

Principaux mouvements Actions - Octobre 2023

Achats	Montant (EUR)
AVIVA PLC	2 121 274
UNITED UTILITIES GROUP PLC	1 201 266
MICHELIN B	1 150 412
D'IETEREN NV	759 093
REXEL SA	705 962
Ventes	Montant (EUR)
AIR LIQUIDE	6 580 437
ALSTOM	1 817 323
SIGNIFY NV	1 731 169
KINGSPAN GROUP PLC	1 723 661
NORSK HYDRO AS	1 067 988

Exposition par secteurs d'activité



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Exposition par pays

	Poids
France	32.83%
Suisse	13.86%
Pays-Bas	12.62%
Royaume-Uni	6.50%
Espagne	5.11%
Allemagne	4.84%
Finlande	3.83%
Norvège	3.82%
Italie	3.48%
Suède	3.39%
Autriche	3.22%
Irlande	2.44%
Belgique	2.05%
Danemark	2.00%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Exposition par zones géographiques

	Poids
Zone Euro	70.43%
Europe ex Euro ex Royaume-Uni	23.07%
Royaume-Uni	6.50%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

La valeur du mois

REXEL

Le groupe Rexel constitue l'un des premiers distributeurs mondiaux de matériel électrique basse tension et courants faibles en 2022, en chiffre d'affaires (18,7Mds€) ou en nombre d'agences (1936) avec une estimation de 6% à 7% de part de marché mondiale. Au 31 décembre 2022, il est présent dans 21 pays, répartis sur trois régions géographiques : l'Europe (50%), l'Amérique du Nord (42%) et l'Asie-Pacifique (8%).

Le groupe Rexel sert trois marchés finaux et intervient dans le marché résidentiel (26%), qui englobe les habitations, complexes immobiliers, immeubles, logements publics et privés ; le marché tertiaire (46%), magasins, établissements de santé, écoles, bureaux, ainsi que dans les installations de production d'énergie, réseaux publics et infrastructures de transport ; et le marché industriel (28%), qui comprend les usines et autres sites industriels.

En mai 2020, plus de 90 PDGs, dont celui de Rexel, ont appelé à utiliser les questions environnementales pour régénérer la reprise économique au travers de la rénovation des logements et les bâtiments existants, d'une mobilité décarbonée et de solutions de stockage d'énergie renouvelable. C'est ainsi que le management a fixé des ambitions de réduction des émissions de CO2 d'ici 2030 validés par le SBTi: 1/ Réduction de 60 % des émissions de CO2 de ses opérations (Scope 1 et 2) en valeur absolue par rapport à 2016 ; et 2/ Réduction de 60 % des émissions de CO2 liées à l'utilisation des produits vendus (Scope 3) par rapport à 2016.

Pour 2050, Rexel porte cet objectif de réduction des émissions de GES à 90% pour les scopes 1 et 2 mais également à 90% pour le scope 3. Il est clair que les émissions émises par les clients utilisant les produits vendus par Rexel sont prédominantes représentant 92 % des émissions sur l'ensemble du toute la chaîne de valeur du Groupe. 42% sont liées à l'éclairage et 40% correspondent aux solutions de chauffage, ventilation, climatisation, fortement utilisatrice d'énergie.

Le Groupe a introduit des objectifs à court terme dans le cadre de ses 3 émissions d'obligations liées au développement durable (400M€ émis en septembre 2023, en 400 M€ en mai 2021 et 600 M€ en novembre 2021). Ces obligations répondent à un Sustainability-Linked Financing Framework qui lie leurs caractéristiques financières à des objectifs de performance en matière de développement durable.

Dans le cadre de ce Framework, Rexel a sélectionné deux « Indicateurs Clés de Performance » (KPIs) et s'est engagé à diminuer de 45 % les émissions liées à l'utilisation des produits vendus (KPI1) par euro de CA (scope 3) et de 38 % les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie dans ses opérations (scopes 1 et 2) d'ici le 31 décembre 2025 versus 2016 (KPI2).

Le taux d'intérêt des Obligations sera augmenté de 25 points de base à 5,5 % par an à compter du 15 septembre 2026 si Rexel n'atteint pas ces Objectifs de Performance Durable par rapport à 2016.

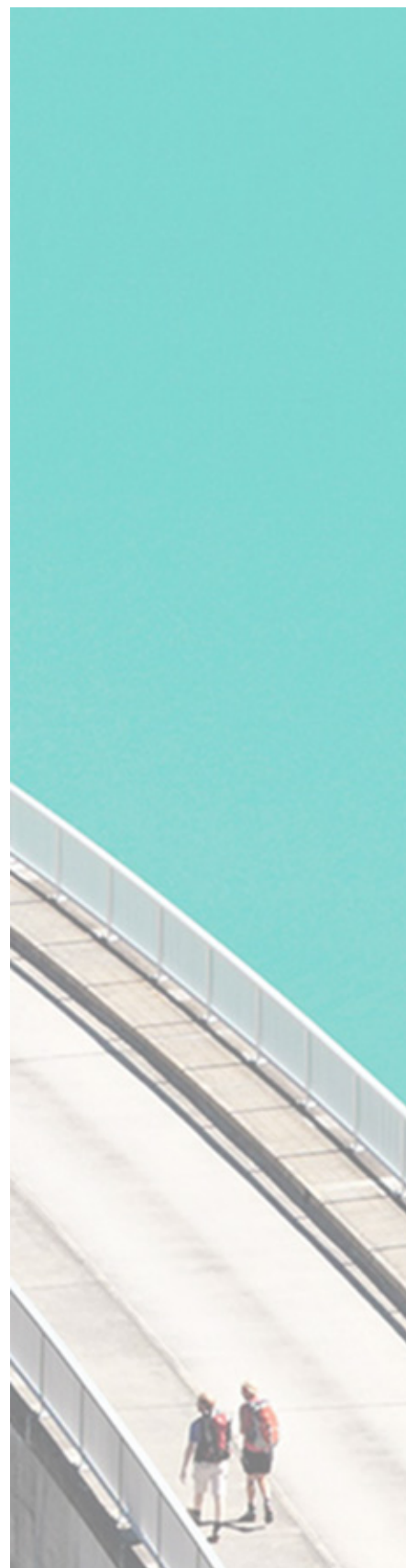
Depuis 2020, Rexel publie une information sur la part de ses ventes à partir de produits et services qui contribuent directement à l'efficacité environnementale pour ses clients, sans avoir un impact majeur impact néfaste sur l'environnement. En 2022, le chiffre d'affaires à impact positif de Rexel représente environ 50% des ventes totales.

Rexel se concentre sur l'identification et la sélection des produits les plus économes en énergie dans chaque catégorie de produits sur la base d'analyses de cycle de vie et de données techniques. Dans ce contexte, le Groupe a développé en 2021 un outil intelligent, le Carbon Tracker, qui fournit des informations fiables sur l'environnement impact des produits électriques.

Rexel communique sur un pôle électrification qui regroupe les ventes de nouvelles solutions comme les pompes à chaleur, les installations solaires, les bornes de rechargement pour les véhicules électriques et les automatismes industriels soit environ 22% du CA total. Les acquisitions récentes comme Wasco aux Pays-Bas spécialisé sur l'installation de pompes à chaleur ou Mavison en France, distributeur de solutions solaires sont destinées à renforcer ce pôle qui croît à un rythme élevé.

Pour favoriser l'adoption de pratiques responsables par ses collaborateurs, Rexel a lancé la Rexel Climate School, une plateforme d'e-learning leur permettant de mieux appréhender les enjeux climatiques et de développement durable. Rexel est aussi l'un des signataires de la Déclaration d'actions relatives aux engagements en matière de politique climatique initiée par Corporate Knights à l'occasion de la COP 27.

En tant que distributeur, le groupe Rexel assume donc pleinement son rôle dans la transition énergétique en alignant son offre, son conseil à ses clients et la formation de ses collaborateurs sur les meilleures solutions pour assurer leur transition des énergies fossiles vers des solutions d'électrification les plus économes possibles.

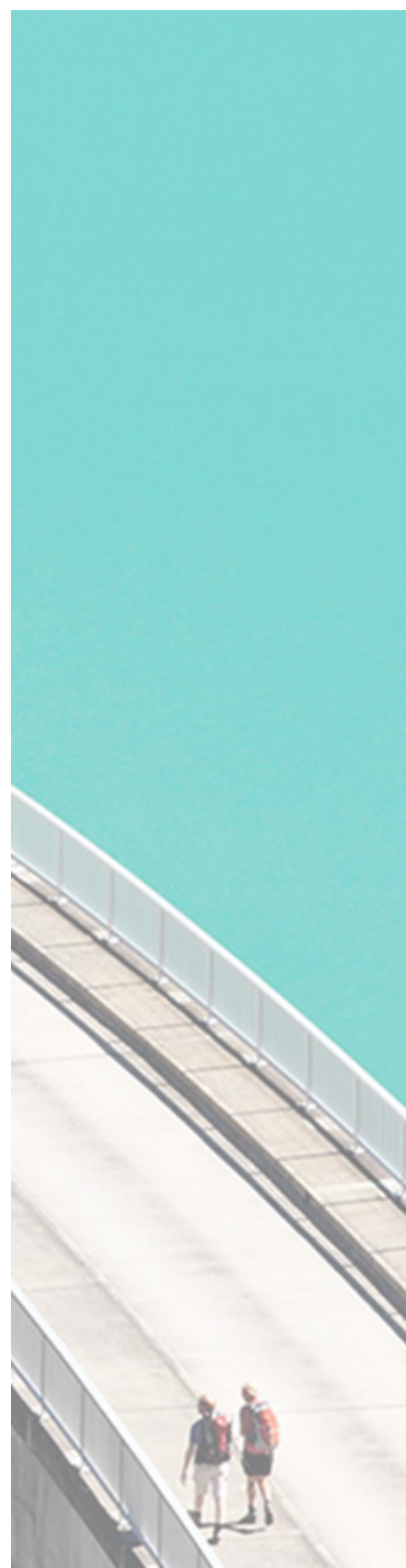


HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel
31 octobre 2023
Action I (EUR)

Inventaire du portefeuille

	Intensité carbone	Notes ESG	Poids
Assurance			
AVIVA PLC	1.0	7.6	2.11%
MUENCHENER RUECK- NOMINATIF	1.3	7.0	3.47%
			5.58%
Automobiles et composants automobiles			
MICHELIN B	114.7	6.4	1.99%
VALEO	50.0	6.5	1.90%
			3.88%
Biens d'équipement			
ABB LTD (CHF)	19.5	6.6	3.27%
ALSTOM	14.0	6.1	0.73%
ARCADIS NV	4.9	7.4	2.71%
BELIMO HOLDING AG - REG	45.7	6.3	2.26%
BOUYGUES	50.5	6.1	2.94%
BUCHER INDUSTRIES AG	34.3	5.1	1.44%
GENUIT GROUP PLC	48.9	6.0	0.70%
GEORG FISCHER SA	92.1	5.3	1.38%
KINGSPAN GROUP PLC	49.9	6.2	2.42%
MERSEN	182.4	5.8	1.18%
NIBE INDUSTRIER AB B SHS	9.5	6.1	2.37%
PRYSMIAN SPA	56.2	5.5	3.45%
REXEL SA	5.4	7.1	1.46%
SAINT-GOBAIN	200.8	5.7	4.27%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	16.2	7.4	3.71%
VESTAS WIND SYSTEMS	9.7	6.5	1.99%
			36.27%
Logiciels et services			
CAPGEMINI	4.6	5.4	1.68%
DASSAULT SYSTEMES SA	10.4	6.8	2.80%
			4.49%
Matériaux			
APERAM	207.0	5.8	1.23%
CRODA INTERNATIONAL	95.0	6.9	1.33%
NORSK HYDRO AS	649.9	5.6	3.12%
SIKA AG-REG	31.2	5.9	3.86%
STORA ENSO OYJ - R (EURO)	236.3	7.0	1.63%
UPM-KYMMENE OYJ	445.9	6.4	2.17%
			13.33%
Sciences pharmaceutiques, biotechno.			
DSM-FIRMENICH AG	133.8	7.8	1.55%
			1.55%
Semi-conducteurs et équipements			
ASML HOLDING NV	9.2	7.5	2.08%
STMICROELECTRONICS (PARIS)	98.8	6.7	3.47%
			5.54%
Services aux collectivités			
ACCIONA SA	29.7	6.6	1.03%
EDP RENOVAVEIS SA	16.4	7.0	3.02%
ENCAVIS AG	0.9	6.8	1.34%
GREENERGY RENOVABLES	3.0	7.9	1.01%
UNITED UTILITIES GROUP PLC	119.3	6.0	2.31%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	910.0	6.5	3.01%
VERBUND AG CL A	106.5	7.6	3.20%
			14.93%
Services commerciaux et professionnels			
BRAVIDA HOLDING AB	22.7	7.8	0.99%
SPIE SA	16.0	5.5	2.77%
TOMRA SYSTEMS ASA	19.3	6.3	0.67%
			4.43%



HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel

31 octobre 2023

Action I (EUR)

Services de télécommunication

KPN NV-KONINKLIJKE	36.7	7.8	3.05%
			3.05%

Transports

GETLINK	67.8	6.8	2.21%
			2.21%

Vente au détail

D'IETEREN NV	31.5	6.0	2.03%
			2.03%

Vente au détail de produits alimentaires

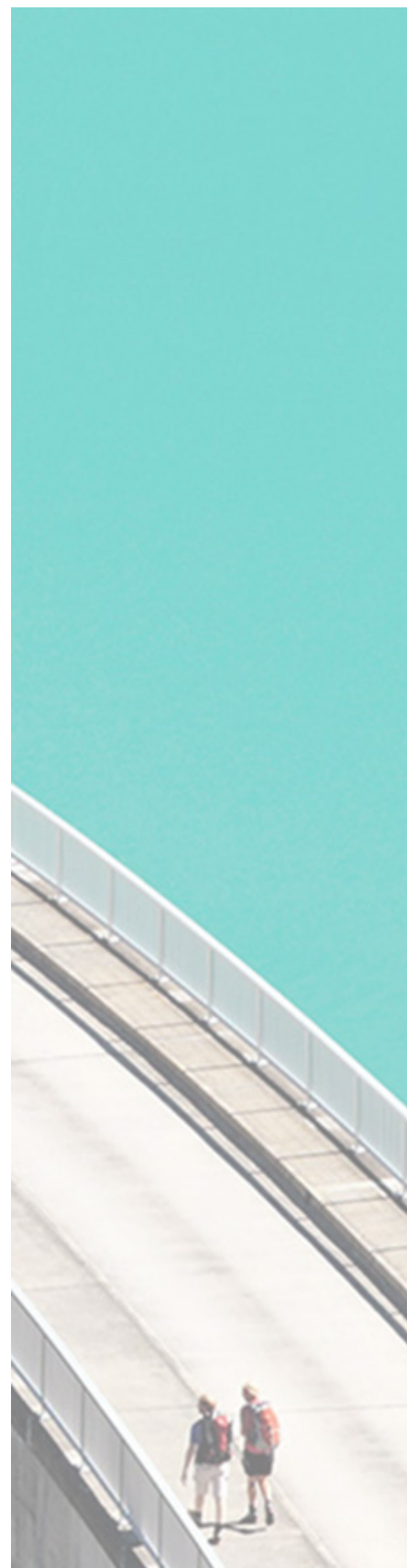
CARREFOUR	16.5	6.1	1.93%
			1.93%

Actions

99.23%

Liquidités

0.77%



Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Créances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situés entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S' assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tiennent pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.

Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le fonds maître intervient peuvent être occasionnellement et temporairement affectés par un manque de liquidité dans certaines circonstances ou configurations de marché. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds maître peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Commentaires du gérant

Environnement économique

Les marchés d'actions ont enregistré leur troisième mois consécutif de baisse ; le MSCI World perd -2.74% en euros. Les baisses se manifestent dans toutes les régions, qu'il s'agisse des Etats-Unis (Le S&P 500 perd -2.10% en devise locale), de l'Europe (le MSCI Europe baisse de -3.57% en euros) ou de l'Asie, (le MSCI Asie ex-Japon baisse de -3.84% en dollars et le marché japonais perd -4.31% en devise locale).

Cette baisse généralisée s'explique largement par les développements récents aux Etats-Unis, où le marché des actions, évoluant depuis quelques trimestres sur des niveaux de valorisation record, commence à ressentir les effets négatifs de la hausse des taux longs. Les taux à 10 ans américains ont effleuré les niveaux de 5% et sont en hausse de +35 points de base sur le mois.

Cette hausse s'explique par des publications économiques qui sont sorties au-dessus des attentes : le PIB du troisième trimestre aux Etats-Unis a progressé de 4.9% en rythme annualisé soit une des plus fortes hausses des 10 dernières années.

En Europe, les statistiques macroéconomiques suggèrent une croissance faible et continuent de se détériorer. La Banque Centrale Européenne n'a pas modifié sa politique de taux d'intérêt et, malgré des niveaux d'inflation encore élevés, souhaite prendre la mesure de l'impact des hausses des derniers trimestres. Les taux longs de la zone Euro sont globalement stables sur le mois.

Du côté des entreprises, la saison des publications bat son plein. L'évolution des bénéfices semble meilleure que ce que suggèrent les indicateurs macroéconomiques. Bien que les chiffres d'affaires soient en baisse en moyenne, les entreprises arrivent à maintenir des taux de marge à des niveaux record.

En Asie, l'économie chinoise montrent des signes de stabilisation. L'amélioration des données de ventes de détail est positive tout comme la hausse de la production industrielle et du PIB. Les derniers chiffres de l'inflation, de l'activité commerciale et des bénéfices industriels ont également renforcé la possibilité d'un creux.

Toutefois, les ventes de logements (-16% depuis le début de l'année) et les mises en chantier de logements (-25% depuis le début de l'année) ont poursuivi leur baisse, alors que les déboires des promoteurs immobiliers comme Country Garden continuent. L'annonce d'une émission d'obligations souveraines d'un montant de 1 000 milliards yuans (130 milliards USD) par le gouvernement a soutenu le sentiment malgré la faiblesse du change.

Enfin, le contexte géopolitique continue d'être extrêmement tendu. Outre l'enlisement du conflit ukrainien et les tensions persistantes entre la Chine et les Etats-Unis, l'état d'Israël a subi une attaque terroriste le 7 octobre, revendiquée par le Hamas, plongeant la région dans un conflit qui pourrait s'étendre au-delà. Le prix du pétrole a cessé de baisser et s'est stabilisé en fin de mois sur les niveaux de 88 USD le baril.

Performance des marchés

Les indices MSCI Europe et EMU baissent respectivement de -3.57% et -3.26%, accompagnant le marché américain dans sa correction. Outre la hausse des taux aux Etats-Unis, les statistiques macroéconomiques européennes sont peu encourageantes, et les publications de résultats du troisième trimestre mitigées – et accompagnées de discours très prudents de la part des directions d'entreprises.

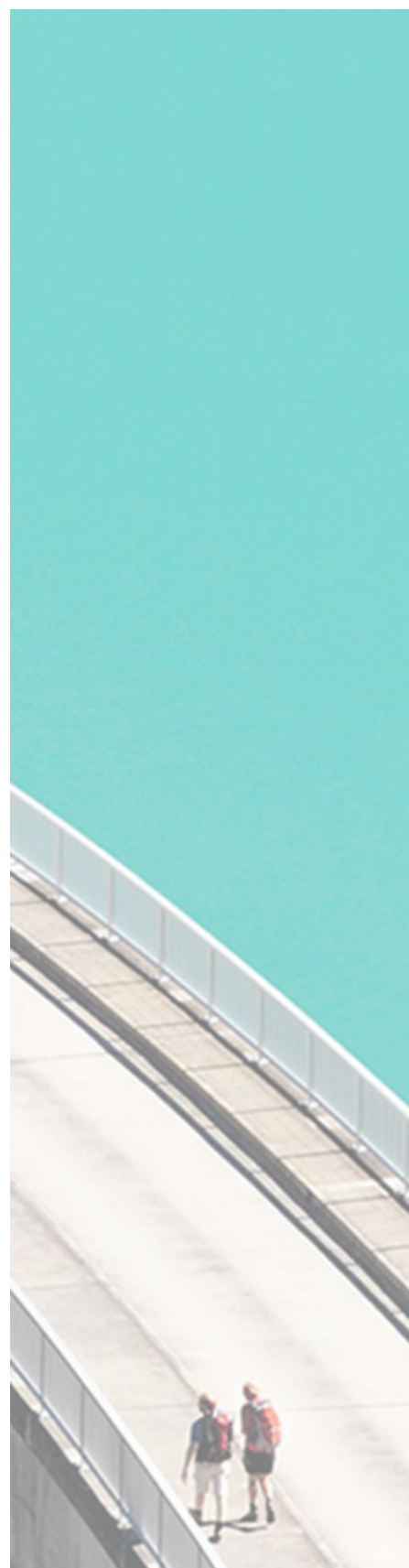
Dans ce contexte, les secteurs défensifs ont surperformé : le secteur européen des services aux collectivités progresse même de +0.45%. Les secteurs des produits agro-alimentaires, de la distribution alimentaire et des produits ménagers baissent « seulement » de -2.07%, -2.19% et -2.24% respectivement. Quant aux compartiments les plus cycliques, les secteurs des transports et de l'automobile ferment la marche et baissent respectivement de -9.33% et -7.91%.

Après quatre mois de surperformance, les valeurs décotées ont marqué le pas en octobre et sous-performent de 45 points de base en moyenne. Les indices des valeurs faiblement volatiles finissent logiquement en tête et surperforment de 160 points de base en moyenne. En revanche, la sous-performance des petites et moyennes capitalisations se poursuit. En baissant de -4.71% et -5.89% sur le mois, les indices MSCI EMU Small et MSCI Europe Small ont quasiment effacé leurs gains sur l'année.

Cette saison de publications trimestrielles aura été marquée par une forte volatilité sur certaines valeurs. En particulier, certaines publications ont ébranlé les investisseurs. Alstom baisse de plus de 43% après avoir annoncé un flux de trésorerie négatif de 1.15 milliard d'euros pour le premier semestre alors qu'il avait été annoncé significativement positif plus tôt dans l'année.

Worldline a perdu plus de 55% sur le mois après une publication de résultats en-dessous des attentes et surtout une révision en baisse de ses perspectives bénéficiaires.

Enfin, dans le secteur de la santé, Sanofi a revu en baisse ses perspectives pour les deux prochaines années et surtout annoncé une révision de sa stratégie de croissance qui a pris au dépourvu les investisseurs. Le titre perd plus de 15% sur le mois.



Attribution de performance

Notre stratégie transition énergétique est en recul sur le mois, les valeurs liées aux éco secteurs Bâtiments verts, Mobilité Durable et Efficacité Énergétique enregistrant les moins bonnes contributions. A l'inverse, les valeurs liés aux énergies renouvelables et les valeurs technologiques ont été positivement orientées grâce à de bonnes publications de résultats et des avancées réglementaires.

Contrairement aux mois précédents, ce sont les valeurs de la thématique, notamment les valeurs industrielles, qui ont été sous pression, sous une forme proche de la capitulation sur fonds de remontée des taux et de craintes de récession associée alors que la saison des résultats du 3ème n'avait pas vraiment commencé.

Parmi les valeurs de mobilité durable, le fonds a été fortement impacté par l'annonce surprise d'un ajustement d'1mds€ sur les prévisions de cash-flow libre d'Alstom, le leader de l'industrie ferroviaire. Les explications données ne nous pas convaincues et nous avons cédé la majeure partie de notre position. La hausse des taux d'intérêts a continué de peser sur le secteur des bâtiments verts. Le marché craint un effondrement du marché entraînant une baisse des matériaux de construction.

Les premières publications de résultats ont montré que la demande ralentit certes, mais il demeure des poches de croissance dans l'infrastructure, les grands projets de relocalisation industriels ou les centres de données. Les entreprises parviennent à maintenir leur niveau de marge brute contrairement aux estimations des analystes. Il n'en reste pas moins que ces craintes ont pesé sur la valorisation de titres comme St Gobain, Sika ou Kinspan.

Ce mouvement est plus justifié sur les valeurs industrielles actives dans l'efficacité énergétique car les entreprises comme ABB ont constaté un ralentissement de la demande dans le process industriel, surtout en Chine. Les producteurs de pompes à chaleur comme NIBE Industrier peuvent enregistrer deux trimestres de transition avant la mise en place des nouveaux systèmes de subvention en Allemagne ou au Royaume-Uni.

Il convient de constater que les nouveaux déboires de Siemens Energy qui a décidé de stopper la commercialisation de ses turbines ou d'Orsted qui a arrêté deux projets off-shore aux Etats-Unis n'ont pas eu d'impact négatif sur les acteurs du secteur des énergies renouvelables.

Le marché commence à faire la part des choses constatant que les opérateurs parviennent toujours à vendre des actifs à des prix attractifs (EDPR ou Grenergy). Par ailleurs, l'Europe vient de voter un « Wind power action plan » visant à lever les obstacles sur le déploiement des champs éoliens. Certains états américains relèvent le prix d'électricité associés à leurs nouveaux appels d'offre.

Il convient également de souligner la très bonne performance de Dassault Systèmes dont le rythme de ventes de licences s'accroît grâce au retour des grands contrats. Le titre avait accumulé une forte sous performance par rapport à ses homologues américains.

Politique d'investissement

En termes de transaction, nous avons vendu notre position en Air Liquide afin de respecter les critères du label Greenfin. En effet, les labelliseurs considèrent que les méthodes actuelles de production d'hydrogène sont trop polluantes.

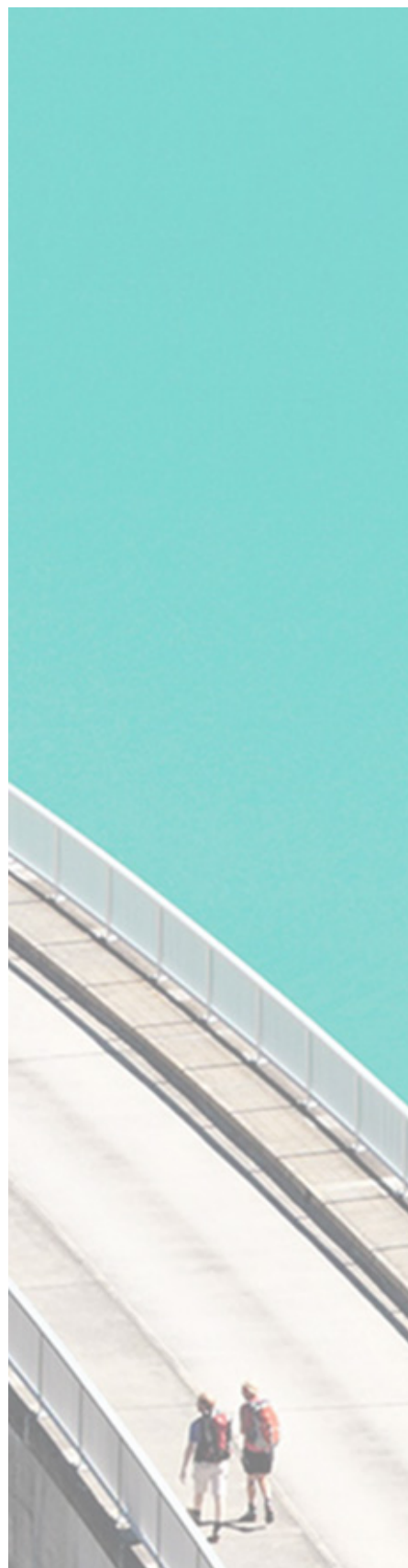
Nous avons réduit nos positions en Alstom et en Kinspan. A l'inverse, nous avons renforcé Aviva (assurances), United Utilities (Réseau d'eau), Rexel (grossiste d'équipements électriques), D'Ieteren (pièces détachées) ou Michelin (Pneumatiques).

Perspectives

Après des années 2022 et 2023 difficiles pour la performance de thématique transition énergétique, les perspectives sont plus favorables avec une accélération des plans de soutien à la transition énergétique de part et d'autre de l'Atlantique (plan d'action européen pour l'énergie éolienne). La régularisation des désordres dans les chaînes d'approvisionnement, le recul récent du coût des matières premières, la fin d'un processus de déstockage devraient profiter aux sociétés de notre stratégie.

La correction boursière nous semble exagérée surtout sur le segment des plus petites capitalisations de notre univers. Certains cours ont rejoint leur niveau au pic de la crise Covid. De plus, le parallèle avec la crise de 2009 ne nous paraît pas justifié. Le niveau de surprise positive sur les résultats demeure important.

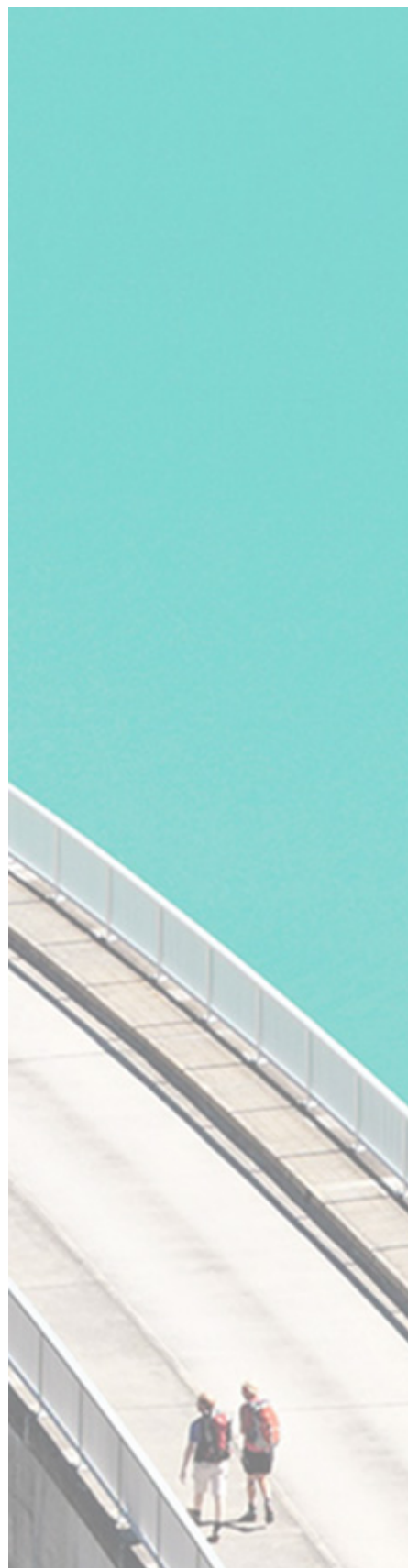
Le portefeuille est construit de manière à tirer parti de la croissance inhérente au développement des activités dites vertes qui permettent la transition vers une économie bas-carbone. La stratégie privilégie les valeurs de qualité exposées à la croissance verte, et à prix raisonné, en mettant l'accent sur les acteurs qui prennent en compte de façon cohérente l'ensemble des critères de durabilité dans leur stratégie.



HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel
31 octobre 2023
Action I (EUR)

Fourni à titre illustratif, les commentaires et analyses du gérant offrent une vue globale de l'évolution récente de la conjoncture économique. Il s'agit d'un support qui ne constitue ni un conseil d'investissement ni une recommandation d'achat ou de vente d'investissement à destination des lecteurs. Ce commentaire n'est pas non plus le fruit de recherches en investissement. Il n'a pas été préparé conformément aux obligations légales censées promouvoir l'indépendance en recherche en investissement et n'est soumis à aucune interdiction en matière de négociation préalablement à sa diffusion. Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie. Les anticipations, projections ou objectifs mentionnés dans ce document sont présentés à titre indicatif et ne sont en aucun cas garantis. HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenue responsable s'ils n'étaient pas réalisés ou atteints.



Informations importantes

Indices de marché

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduites, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'information ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.mscibarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>. Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion. HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de l'agent centralisateur, du service financier ou du représentant habituel. www.assetmanagement.hsbc.com/fr. Document mis à jour le 14/11/2023. Copyright © 2023. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

SICAV de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Durée de placement recommandée

> 5 ans

Indice de référence pour information

100% MSCI Europe GDP weighted (EUR) NR

Affectation des résultats

(IC): Capitalisation

(ID): Distribution

*Date de début de gestion

18/04/2019

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Millièmes de parts

Exécution / règlement des ordres

Quotidienne - avant 12:00 (heure de Paris) / J+2

Droits d'entrée / Droits de sortie

3.00% / Néant

Investissement initial minimum

100,000 EUR

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(IC): FR0011235340

(ID): FR0013476181

Code Bloomberg

(ID): HEGTIDE FP

Frais

Frais de gestion internes réels

0.75% TTC

Frais de gestion internes maximum

0.75% TTC